

## Le vocabulaire romain de l'affection dans les sphères du public et du privé aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne

Pascal Arnaud

L'univers romain est peu propice en général à l'étude du sentiment, faute de matière exploitable. Les manifestations extérieures de la sphère de l'affect sont par nature exclues d'un univers au sein duquel l'émotion est considérée, au même titre que toutes les passions, comme antinomique du métier de citoyen, et, *a fortiori*, de celui de dirigeant. C'est l'un des fondements théoriques de l'exclusion, de la sphère du politique, aussi bien des femmes que de la jeunesse, réputées également guidées par leurs passions<sup>1</sup>. L'être civil idéal, *a fortiori* lorsqu'il appartient au peuple maître de *l'orbis terrarum*, à tout le moins dans la sphère du public, renvoie une image d'ataraxie qui laisse peu de place aux manifestations de l'émotion et à la sphère du sentiment, dont on réprime, cache et contient l'expression, plutôt qu'on ne la valorise. L'éthique publique est marquée au coin de la réserve et de la retenue, et repose sur deux valeurs fondamentales : la *gravitas* pour les hommes, la *pudor* pour les femmes. Le sentiment ouvre la voie à la passion, fondatrice de l'irrationalité et de l'égarement (*furor*) qui sont constitutifs de la barbarie<sup>2</sup>. Même la cellule familiale n'échappe pas à ce processus de lecture, peu propice à placer dans la sphère de l'affectivité l'origine d'une valeur dont on puisse faire étalage. La famille définit traditionnellement à Rome, avant toute chose, une structure sociale au sens fort, fondatrice du système civique, et indissociable de celle-ci : comme *gens*, elle définit un sang, une histoire et une tradition familiale, des alliances, une situation dans la hiérarchie des familles, ou encore la convivialité d'une curie ; comme *familia*, elle caractérise l'ensemble des dépendants du *paterfamilias* : épouse, enfants et descendants, affranchis,

---

<sup>1</sup> Y.-A. Dauge, *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus, 1981, p. 495-496.

<sup>2</sup> Y.-A. Dauge, *op. cit.*

esclaves. Là encore, la rationalité et les vertus qui en découlent sont les seules valeurs qui aient droit de cité. Entre la rationalité publique et l'univers du plaisir, qui en est parfois l'envers institutionnalisé (en particulier l'univers des jeux), peu de place paraît être laissée à l'affectivité, et même à l'affection.

Est-ce à dire pour autant que l'affection ait été, en tant que telle, bannie de l'univers objectif et subjectif du monde romain, et qu'elle serait à ce titre, au pire inexistante, au mieux inconnaissable ? Ce serait sans doute exagéré de l'affirmer. La sphère du privé est le lieu où l'on est particulièrement fondé à la rechercher.

Elle est le lieu par excellence de l'affectivité, mais est elle-même très difficile à cerner dans l'univers social et intellectuel romain. Même l'espace domestique ne permet pas de définir clairement un espace privé, au sein d'une société oligarchique fondée sur un ensemble de vertus indissociables d'un statut social dominant, qui tend, à ce titre, vers une norme aristocratique manifestée de façon ostentatoire dans la vie de tous les jours. La maison ménage une *pars publica* qui en fait un espace partiellement public. C'est que l'affirmation d'un statut social et civique passe par une forme particulière d'ostentation sociale, la *luxuria*, par un comportement social où s'expriment les vertus, et à travers les honneurs et dignités qui en scellent la reconnaissance sociale.

Or, au sein de l'écrit, qui constitue l'essentiel de notre documentation, l'épigraphie funéraire est à la charnière de ces deux univers, public et privé. La ville des morts, qui enserme la ville des vivants et en canalise les accès, reproduit les hiérarchies de la société des vivants, et les inscriptions, tournées vers les vivants, sont irréductibles à des monuments de nature strictement privée. Ils n'en constituent pas moins une source documentaire possible, à condition de conserver en mémoire cette double nature. L'univers épistolaire est celui qui présente le champ théoriquement le plus large. Le sceau, qui ferme la tablette qui contient la lettre, est la marque la plus incontestable de son statut privé. Plus et mieux que tout autre document, les contenus épistolaires sont donc susceptibles de nous faire pénétrer dans la sphère du privé. Une fois encore, il convient de rester prudent, dans la mesure où la nature de ces lettres est peu évidente. La partie la plus connue du corpus épistolaire qui nous est parvenu est le fait de la publication, dès l'Antiquité, de lettres anciennes : celles de

Cicéron, de Sénèque, de Pline et de Fronton, puis, pour les auteurs chrétiens, celles de Cyprien, d'Augustin et de Jérôme sont les plus illustres.

Le genre épistolaire a un statut littéraire, et la lettre n'a pas nécessairement le statut privé que l'on serait tenté de lui accorder dès lors que la publication est une destinée au moins possible, voire probable. Certaines lettres, comme celles de Sénèque, ont été d'emblée écrites en vue de la publication. D'autres, comme celles de Pline le Jeune, ont été réécrites en vue de la publication (Pline, *Epist.*, I.1-2). On ignore le statut exact de celles de Cicéron et de Fronton. La découverte récente de près d'un millier de tablettes à Vindolanda, en Grande-Bretagne, est venue éclairer d'un jour nouveau la réalité d'échanges épistolaires dont la quasi-totalité nous était connue jusque là par les seuls *papyri* égyptiens, et par quelques documents de la région du Vésuve.

Il semble dès lors possible de nous livrer à une étude, nécessairement trop brève, de la documentation, en évoluant de la sphère du public à celle du privé, en soumettant tour à tour à l'analyse les inscriptions publiques, les inscriptions funéraires et le corpus épistolaire, afin de tenter de déceler une possible évolution des esprits à l'égard de l'affection au sein de la communauté romaine.

Les écoles de pensée qui ont traversé l'univers grec hellénistique, et les représentations politiques du souverain, ont placé à un niveau élevé de la hiérarchie des valeurs sociales la *philanthropia*, dont l'équivalent latin le plus proche est vraisemblablement l'*humanitas*. Elle définit un être « bon » (*bonus*), doté d'un ensemble de qualités de tempérament qui le prédestinent à un exercice harmonieux du pouvoir. *Bonus* rejoint ici la notion grecque de *καλὸς καγαθός* (*kalos kagathos*) qui définissait les qualités auxquelles se réfère Aristote lorsqu'il établit les fondements théoriques des régimes oligarchiques de l'époque hellénistique. Transcendant la logique des ordres de la société (*ordines*), Cicéron avait fait des *boni* le cœur de son projet politique, et Trajan fut célébré comme le « meilleur des princes » (*optimus princeps*), mais aussi *optimus* et *maximus*, « très bon et très grand », à l'instar de Jupiter capitolin. Le *bonus* est destiné par nature à exercer le pouvoir, car il l'utilise pour le bien : c'est *a fortiori* le cas de l'*optimus* – le meilleur.

L'humanisme aristocratique qui vit le jour à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de l'empire romain s'est assurément appuyé sur des valeurs individuelles, dont l'une des plus importantes était l'*amor* ou *affectio*, qualités indissociables de

la personne, et qui s'expriment en privé à l'égard des proches, et en public à l'égard des concitoyens. Le sentiment n'est plus, alors, socialement inacceptable : il devient constitutif des qualités individuelles qui fondent un système oligarchique aux prétentions aristocratiques. L'homme politique reste fondamentalement situé du côté de la rationalité. La rationalité n'est plus pour autant insensible, et cette sensibilité, dont l'affection est constitutive, la rend humaine, et définit sa capacité à gérer le pouvoir avec humanité. Les relations affectives qui se développent dans la sphère du privé illustrent la capacité de l'individu à développer les mêmes qualités au sein des autres systèmes de relations hiérarchisées. La capacité affective, l'*amor* d'autrui, est la réponse théorique au pessimisme des biographes du pouvoir (tels que Plutarque ou Suétone) ; elle est l'outil qui permet de faire du pouvoir un levier d'harmonie, plutôt qu'une spirale infernale. Au sein de la seconde sophistique, l'énumération des qualités individuelles, en bonne place desquelles figurent l'humanité et l'amour, image par excellence de la relation externe positive, garantit la qualité de l'individu.

Le nouvel homme social et politique est toujours résistant aux passions destructrices, mais son action positive est mue par un sentiment d'affection, et pas seulement par un devoir, ou par l'intérêt. Ce mouvement spontanément généreux, cette inclination affectueuse de l'âme est la clé de voûte du comportement réputé socialement positif.

Les termes *amor* et *affectio* apparaissent dès le 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>3</sup> au nombre des qualités qui ont justifié les éloges adressés aux membres de l'élite sociale, et qui nous sont parvenus gravés dans la pierre ou dans le bronze, comme les restes épars et miraculés d'un univers perdu : celui des éloges, constitutifs de la vie sociale des cités. La présence de l'*amor* et de l'*affectio* n'a cessé de progresser à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant<sup>4</sup>. L'*amor* se distingue de l'*amicitia* en ce qu'*amor* induit un lien dynamique, intériorisé, qui va au-delà des seules relations d'*amicitia*. *Amicitia* n'implique aucun lien affectif, mais une relation de nature sociale qui lie les membres d'un groupe familial à un autre et se scelle notamment par des mariages : l'*amicus* s'oppose à l'*inimicus* – l'ennemi privé – ; l'*amicitia* définit un jeu de devoirs réciproques, qui s'imposent aux membres d'une même famille.

---

<sup>3</sup> Sauf mention explicite, les siècles s'entendent de l'ère chrétienne.

<sup>4</sup> E. Forbis, *Municipal virtue in the Roman Empire*, Leipzig-Stuttgart, Teubner, 1996, p. 255.

*Amor*, en revanche, introduit la dimension affective qui fait défaut à l'*amicitia*<sup>5</sup>. Au II<sup>e</sup> siècle, pour caractériser les relations affectives qui le lient à l'empereur, Fronton (*Epist.*, 13.4) oppose *amor* à *merita*, l'affection à la reconnaissance des services rendus, et fonde cette relation sur la sincérité d'un sentiment, et non sur les systèmes de devoirs réciproques, fondateurs des relations dans leur dimension sociale. *Amor* ne définit pas la générosité dans ses manifestations matérielles (en particulier la *liberalitas*, c'est-à-dire l'évergétisme), mais « une dévotion patriotique ou personnelle motivée par un véritable sentiment »<sup>6</sup>. C'est bien en ce sens que Pline, évoquant un ancien délateur, oppose à l'adhésion obtenue par la peur les liens plus forts créés par l'*amor*.

Le terme *adfectio*, qui apparaît souvent associé à *amor*, parfois même sous la forme *adfectio amoris*, ne désigne pas l'affection, mais s'approche de notre notion d'affect. Il désigne un sentiment, bon ou mauvais, qui ne procède pas de rapports sociaux normés, mais de l'*animus*, auquel est normalement associé le mot, sous la forme *adfectio animi*<sup>7</sup>, c'est-à-dire l'inclination de l'âme et l'affirmation de la subjectivité individuelle. Le terme qui désigne le plus sûrement l'affection est le substantif dérivé *adfectus*, qui chez Sénèque désigne très clairement l'affection.

Dans la sphère du privé, c'est-à-dire chaque fois que l'affection n'est pas une qualité civique qui lie un individu à un groupe, elle s'exprime principalement dans deux domaines principaux : la correspondance et la mort.

### 1. L'affection et la douleur dans l'épigraphie funéraire

Les inscriptions funéraires, le plus souvent tournées vers l'extérieur et vers une route, qui parfois s'adressent directement au passant, se situent en position complexe, à l'articulation des sphères du public et du privé, mais leur quantité fournit une masse documentaire telle, que l'on ne saurait la négliger, même si la nature complexe de ces documents incite à la prudence.

<sup>5</sup> Cic., *Tusc.*, 4.34.72, cf. J. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 142-147 ; R. Saller, *Personal patronage under the Early Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 13, 60, 70, 159.

<sup>6</sup> Forbis, *op. cit.*, p. 46.

<sup>7</sup> Cic., *Fin.*, 5.63 ; Sén., *Ben.*, 4.18.1 ; 6. 42.1.

Les rituels de la mort mêlent traditionnellement trois registres : les manifestations publiques de l'affliction, l'éloge du défunt ou de la défunte, le cortège des ancêtres. Les inscriptions sont d'un extrême laconisme jusque vers la fin du I<sup>er</sup> siècle. Le plus souvent, elles se bornent à mentionner le nom du défunt, puis à y associer celui des dédicants. L'apparition du dédicant, parent ou ami – en tout état de cause lié au défunt – fut la porte ouverte à un registre nouveau, qui a conduit à caractériser les relations et sentiments qui unissaient le ou les dédicants au défunt. On peut donc diviser ces termes en deux catégories : des termes « actifs » qui caractérisent des sentiments du dédicant vers le dédicataire ; et des termes « passifs » qui lui prêtent un certain nombre de qualités.

À la fin du I<sup>er</sup> siècle apparaît le qualificatif de *carissimus* « très cher », qui est le plus souvent usité pour exprimer le lien affectif qui liait le dédicant au défunt. Mais s'agit-il bien d'affection et de sentiment ? Il renvoie en effet à la *caritas*. Or, si l'on en croit Quintilien (*Inst. Or.*, 6.2.12), au II<sup>e</sup> siècle l'*amor* était du domaine du *παθός* (*pathos*), et *caritas* de celui de l'*ἠθός* (*ethos*). En d'autres termes, si l'*amor* s'inscrit dans la sphère de l'affect et du sentiment, *caritas* appartient à celle du comportement, et désigne les gestes concrets de l'affection. Quoiqu'il soit formé sur une racine qui évoque l'amour, y compris physique, il est le mot affectif le moins chargé de passion. Utilisé comme épithète au datif, il caractérise néanmoins l'affection active, exprimée à travers le prix symbolique qui s'attachait à la personne disparue. L'adjectif *carissimus* a été le plus tôt et le plus largement utilisé. Il est d'une totale banalité, et s'applique indifféremment aux époux entre eux (mais en majorité aux épouses vues par leurs maris), aux parents vus par leurs enfants, aux enfants de sang ou d'éducation<sup>8</sup> (*alumni*) vus par leurs parents, aux frères et sœurs entre eux, ou encore aux co-affranchis entre eux. Il est donc en règle générale indépendant de la hiérarchisation des relations.

L'adjectif *dulcissimus*, -a, dont l'apparition est sensiblement plus tardive, est également très fréquent<sup>9</sup>. Il désigne moins une qualité intrinsèque de la

<sup>8</sup> L'enfant adopté ne se distingue pas juridiquement de l'enfant naturel. *Alumnus* désigne un enfant qui n'a pas été juridiquement adopté, mais est considéré comme l'égal d'un enfant et a été élevé par la famille.

<sup>9</sup> F. Bérard, « *Dulcis melle*. À propos de quelques épitaphes lyonnaises », dans J. Champeaux et M. Chassignet (éd.), *Aere perennius. Hommage à Hubert Zehnacker*, Paris, PUPS, 2006, p. 23-38.

personne que l'effet que cette personne produisait sur le dédicant. Mais son usage est très nettement intégré aux rapports hiérarchisés descendants. Il est aussi plus que cela : réservé aux enfants, principalement en bas-âge, et aux femmes, qu'elles soient épouses, sœurs ou mères, il est sinon sexué, du moins réservé aux personnes qui ne présentent pas les caractéristiques de l'élément masculin adulte. *Dulcis* est un adjectif de la sphère du sensible et du subjectif. Il caractérise étymologiquement une sensation gustative, que le miel plus que tout autre suscite : celle de ce qui est doux au goût et s'oppose à *amarus*, « amer ». Il caractérise un être ou un objet de rapport agréable, et on le trouve souvent associé au substantif *anima*, sur lequel on reviendra bientôt.

L'adjectif *desidera(n)tissimus*, quoique peu fréquent dans l'absolu, n'en est pas moins l'une des bases du vocabulaire de la douleur<sup>10</sup>, et, on le verra bientôt, de l'amour. Comme sa forme ne l'indique pas, il a un sens passif, et souligne le sentiment de manque créé par l'absence de l'être cher.

Une partie de ces épithètes est régulièrement associée au mot *anima*, qui appartient lui aussi au vocabulaire de l'affection. Il a parfois été rattaché au vocabulaire féminin<sup>11</sup>, mais l'analyse du corpus montre que cette expression peu usitée, mais très caractéristique du vocabulaire familier de l'affection, très présente dans le style épistolaire d'où il tire probablement son origine, est fréquemment appliquée à des femmes par des hommes<sup>12</sup>, et parfois appliquée à des hommes. L'expression *anima dulcissima*, passée au vocabulaire funéraire chrétien, est la plus banale.

De rares textes, extérieurs à la sphère funéraire, évoquent l'agrément de la vie ensemble, par exemple celle de jumeaux, dont on célèbre la *Consortio incundissima* (ILN Vienne, 72).

L'affection s'exprime également dans des termes passifs ou subjectifs, qui expriment le ressenti du comportement de l'objet de l'affection, disparu, à l'égard du sujet aimant qui est aussi le locuteur. Si l'on entre là

<sup>10</sup> Par ex. : *Parentes filio desiderantissimo* (AE 2003, n° 754) ; *coniugi carissim[ae] animae desideran[tissi]mae* (CIL VI.21974.6-8) ; cf. TLL VI.1 710.

<sup>11</sup> J.N. Adams, « Female speech in Latin comedy », *Antichthon*, 18 : 43-77, 1984, p. 71.

<sup>12</sup> CIL VI.21974.6-8, Rome : *Coniugi carissim[ae] animae desideran[tissi]mae* ; CIL IV. 2413a, graffito, Pompéi : *Cestilia, regina Pompeianorum, anima dulcis, uale* ; CIL XIII. 2284, Lyon : *anima dulcissima* ; CIL XIII. 2180, Lyon : *ual(e), anima dulcissima* ; ILN Vienne 379 : *anima dulcissima (...) amica et anima incomparabilis*.

dans le registre épideictique, on ne peut entièrement faire abstraction de ce mode d'expression, quoiqu'il nous ramène à un registre socialement très normé.

Trois expressions ou épithètes apparaissent de façon assez précoce, au début du II<sup>e</sup> siècle, et se banalisent très rapidement. L'adjectif *piissimus* ou *piētissimus* est le plus fréquent ; il s'applique principalement, mais pas exclusivement, aux relations sociales ascendantes (de l'enfant vers les parents). C'est un aspect très formalisé de l'affection. Son sens originel est « pur » ; plus généralement, il s'attache à celui ou à celle qui accomplit ses devoirs. Dès l'époque de Cicéron, il peut exprimer l'affection en dehors d'un cadre strictement normé par la règle sociale (Brut., 126), et aboutit, au II<sup>e</sup> siècle, à évoquer, par exemple chez Pline (*Panég. Traj.*, 79.4) ou Suétone (*Dom.*, 11), un sentiment d'humanité : la bonté, voire la pitié. Il désigne d'abord une forme de bienveillance imposée par les normes sociales, en particulier au sein de la famille : l'attention, mêlée de respect, due à autrui, mais il est difficile de déterminer dans son usage formulaire s'il se réfère à un sentiment – l'affection – ou à ses manifestations plus conventionnelles.

Le qualificatif d'*optimus* est réservé aux hommes, et principalement affecté aux rapports hiérarchisés ascendants : des enfants vers les parents, de l'affranchi vers le patron, de l'épouse vers l'époux

L'expression *de me bene merenti / bene merenti*, très fréquente, renvoie clairement à la sphère des rapports normés, et non à celle de l'*amor*, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Au même titre que la *pietas*, elle relève d'un registre relationnel dominé par la norme comportementale et non par le sentiment.

Le superlatif, constitutif de la plupart des formules, est un de leurs éléments marquants, qui exprime, à travers l'éloge et l'hyperbole, l'importance de la perte ressentie par le survivant. Son usage croissant s'accompagne de la multiplication des épithètes, avec une tendance exponentielle à l'accumulation et l'hyperbole, qui culmine au III<sup>e</sup> siècle : on voit ainsi apparaître, parmi d'autres, les adjectifs *incomparabilis*, *ravissimus*, *innocentissimus*, qui appartiennent au registre de l'éloge public<sup>13</sup>. À son

<sup>13</sup> Cf. Dessau 1357 : C. Octavianum Pu|dentem Caesi|um Honoratum | proc(uratorem) Aug(ustorum trium), | praesidem incom|parabilem, inno|centia praecipuum | omniumque uir|utum uirum, mu|nicipem piissimum, | Auzgenses. Il est difficile de déterminer lequel, de l'éloge funéraire ou de l'éloge public, a été le modèle de l'autre. La date très précoce de certains éloges

imitation, les formules syntaxiques complexes, qui tranchent avec le style lapidaire habituel dans les inscriptions, se font de plus en plus présentes<sup>14</sup>. Quoiqu’elles procèdent plutôt de la tradition épictétique que du vocabulaire de la douleur et de l’affliction, dues à la perte d’un être déclaré comme cher.

## 2. L’affection épistolaire : les lettres de Vindolanda

L’étude des lettres, qu’elles aient ou non été destinées à la publication (tablettes de Vindolanda, *papyri*), montre un lexique affectif extrêmement similaire à celui de l’épigraphe funéraire, non seulement par les procédés et par l’éventail des mots retenus pour exprimer l’affection, mais aussi par leur répartition statistique. La présence de ce vocabulaire dans des correspondances scellées, en particulier dans les Lettres de Vindolanda, montre qu’il appartient bien à la sphère de l’expression privée de l’affection, et que, dans les inscriptions funéraires, il est très probablement le reflet des pratiques épistolaires ordinaires.

L’adjectif *carus*, généralement sous sa forme superlative *carissimus*, -a, est, sans surprise, le plus fréquent dans les tablettes de Vindolanda<sup>15</sup>. Il est généralement dans les formules de salutation dès que les relations entre les correspondant(e)s atteignent un certain degré de familiarité.

Les lettres (*TVII*. 291-292) adressées par Claudia Severa à Sulpicia Lepidina, la jeune épouse d’un non moins jeune chevalier, un certain Cerialis, constituent une rare collection épistolaire féminine. Elles montrent une concentration particulière de termes très présents dans l’épigraphe funéraire. Les formules conclusives, souvent rédigées de la main même de la rédactrice, distincte de celle qui a rédigé adresse et corps de texte, concentrent le plus grand nombre de parentés avec les inscriptions funéraires. La première (*TVII* 291) pose des problèmes de traduction (*ita ualeam*), mais on voit reparaître dans les deux lettres les mêmes associations<sup>16</sup>, mais la correspondante y est dite *soror*, *carissima*, *anima mea* et

---

municipaux en Italie (cf. Forbis, *op. cit.*) incite à penser que l’évolution s’est faite du public vers le privé.

<sup>14</sup> *CIL* XII. 23 : *filio supra modum aetatis pientissimo*.

<sup>15</sup> *TVII* 242, 247, 285, 288, 291, 292, 293, 298, 331, 341, 349, 355, 531.

<sup>16</sup> *TVII* 291 : *sperabo te, soror. | Vale, soror, anima | mea ; ita ualeam, karissima, et hanc !* (291) ; *TVII* 292 : *[ual]e, m[ea] soror | karissima et anima | m(e)a desideratissima [...]*.

*desideratissima*. C'est tout le vocabulaire de l'épigraphie funéraire qui reparait ici, à deux exceptions près, sur lesquelles nous reviendrons bientôt : l'usage du mot *soror* alors que les deux correspondantes ne sont pas sœurs, et l'utilisation de l'adjectif possessif. La formule conclusive de la lettre 292 (*uale [...] anima mea desideratissima*) est exactement la même que la formule conclusive d'une épitaphe lyonnaise, qui n'a rien d'un discours amoureux<sup>17</sup>. Cette épitaphe, en forme de salutation épistolaire : « adieu, chère âme », se retrouve de façon encore plus nette dans une lettre adressée à Fronton par l'empereur Marc-Aurèle<sup>18</sup> où l'on trouve, dans la même formule conclusive, *desiderantissimus*, *carissimus*, *dulcissimus*, répété deux fois, notamment dans les derniers mots : *vale mi semper anima dulcissima*, qui sont, dans une forme à peine plus ampoulée, les mêmes que ceux de l'épitaphe lyonnaise. C'est dire que les mots utilisés dans les épitaphes ne sont pas un vocabulaire de la douleur, mais un vocabulaire de l'affection, banalisé, passé à l'épigraphie funéraire, et susceptible d'être appliqué à l'un ou l'autre sexe, quoiqu'il le soit plutôt aux femmes. L'expression affectueuse *anima mea* est inscrite en relief sur un anneau d'or découvert à Vindolanda<sup>19</sup>, dans des contextes datés du IV<sup>e</sup> siècle. Déjà, dans une lettre adressée en 49 av. J.-C. à son épouse Terentia et à sa fille Tullia, Cicéron (*Fam.* 14.14) les caractérise dans l'en-tête comme *duae animae suae*, et dans la formule d'adieu comme *meae carissimae animae*. Dans une autre lettre de la même année (*Fam.* 14.18), il les désigne comme *animae meae*. On ne les trouve dans aucune autre lettre de l'orateur, ce qui en relativise la banalité. Elle avait à l'origine probablement une forte connotation poétique<sup>20</sup> qui justifie qu'elle ait été utilisée au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par les comiques comme un élément typique du discours amoureux féminin, et, à ce titre, dérisoire<sup>21</sup>.

<sup>17</sup> CIL. XIII. 2180, Lyon : *ual(e), anima dulcissima*. La défunte est âgée de cinquante ans. Les dédicants sont tous les membres de la *familia*.

<sup>18</sup> Front., *Epist. ad Marcum imp.*, II. 7.3 : *desiderantissime homo et tuo Vero carissime, consul amplissime, magister dulcissime, vale mi semper anima dulcissima*.

<sup>19</sup> R. P. Wright et M. W. C. Hassal, « Roman Britain in 1970 : II. Inscriptions », *Britannia* 2, n° 72, 1971, p. 301.

<sup>20</sup> Horace, *Odes*, 1, 3, 8 ; 2, 17, 5.

<sup>21</sup> J. N. Adams, « Female speech in Latin comedy », *Antichthon* 18 : 43-77, 1984, p. 71 qui en relève douze occurrences chez Plaute et Térence, dont neuf dans la bouche de femmes, et toujours appliqué à des femmes.

L'expression de l'affection passe souvent dans les lettres par deux outils : l'adjectif possessif (*meus*, -a / *tuus*, -a) et le diminutif. Nos deux correspondantes de Vindolanda parlent ainsi non d'un *filius*, mais d'un *filiolus*. Plusieurs siècles plus tôt, cet usage était déjà raillé par Plaute qui avait surdéterminé « *anima mea* » en créant le diminutif *animule*.

Parmi les usages à relever, figure celui qui consiste à utiliser le vocabulaire de la parentèle (*pater*, *mater*, *frater*, *soror*) pour exprimer la nature affective de liens extra-familiaux, alors que celui de la dépendance l'est pour caractériser les rapports des enfants à leurs parents. Ces pratiques sont communes aux langues grecque et latine. Au même titre que les premiers chrétiens, les soldats se disent frères plutôt que *contubernales*. La lettre 310 montre comment la mention d'un *frater*, d'une *soror* et de *parentibus*, qui s'entendent tous par référence au destinataire de la lettre désigné comme *contubernali antiquo*, n'ont rien à voir avec une parenté réelle, mais sont seulement une expression de l'affection. Ils nous amènent à nous interroger sur le sens du vocabulaire de la parentèle dans certaines inscriptions, où les commentateurs modernes postulent un lien de paternité entre un père et une fille porteuse d'un gentilice différent...

Ces liens n'excluent en rien les relations et le vocabulaire de la hiérarchie. On peut être *frater* et *carissimus*, mais en même temps *dominus*. La parentèle symbolique peut également trouver dans l'épigraphie publique honoraire des constructions similaires, ainsi un *Pater decurionum*, à l'instar de l'empereur, *pater patriae* depuis Auguste, sans oublier le titre de *Mater castrorum* porté par Julia Domna.

L'expression *de | me semper meruisti* (*Vindol. 225*) est à rapprocher du *de me bene merenti / bene merenti* des inscriptions, qu'il ne faut surtout pas traduire par « qui a bien mérité (ce monument) » comme le font beaucoup d'épigraphistes, mais qui exprime la capacité du défunt à construire un rapport d'obligation affective entre le dédicant survivant et le dédicataire disparu.

Pour conclure ce trop rapide tour d'horizon, il nous semble qu'en dehors des constructions sociales, et plus encore civiles, de l'affection inscrite dans un rapport dissymétrique entre l'aimant et l'aimé, l'affection peine en générale à s'exprimer dans un contexte normal. Réservées même dans la sphère du privé, affection et douleur ne s'expriment d'ordinaire dans la sphère du public que par l'intermédiaire de la poésie, ou dans le

dessein d'obtenir un effet parodique, par exemple dans la comédie. C'est le plus souvent à travers les formes épидictiques consacrées par l'expression publique que s'expriment affection et douleur, qui, en dépit de leur contribution à l'*humanitas*, paraissent n'être parvenues que difficilement à s'exprimer en dehors de la référence à des cadres sociaux normés, en particulier à travers un usage métaphorique du vocabulaire de la parentèle. Quand il ne se borne pas à une première personne désignant un élan spontané du moi qui vise à s'approprier autrui, le vocabulaire de l'affection reste l'apanage des femmes...

### Abréviations

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*

Dessau : H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*

ILN Vienne : B. Rémy (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise, V. Vienne*, Paris, CNRS, 2004-2005, 3 vol.

TLL : *Thesaurus Linguae Latinae*

TVII : A. Bowman et D. Thomas, *The Vindolanda Writing Tablets (Tabulae Vindolandenses II)*, Londres, British Museum Press, 1994. Les tablettes publiées dans ce volume sont accessibles en ligne sur le site « Vindolanda Tablets Online », <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/>. Pour accéder à une tablette particulière, taper son numéro à la suite de l'adresse <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/TVII> ; par ex., pour obtenir le texte, l'image et le commentaire de la tablette 291, taper la référence <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/TVII-291>